

Les piles



(Une vue des piles en construction)

Les 21 piles comportent un fût unique creux de section constante en forme de losange et une hauteur variable adaptée à la configuration du site et aux niveaux du terrain naturel et du tablier. Ce fût unique est surmonté par un chevêtre-précontraint en forme de V très ouvert et formant tête de pile.

Les fûts de pile ont une longueur de 7,50 m, une largeur de 4,50 m. Leur paroi est épaisse de 30 cm. Les chevêtres, identiques sur toutes les piles, ont une hauteur de 7,60 m.

La hauteur totale des piles, depuis le dessus de la semelle jusqu'à la face supérieure du chevêtre, varie de 15,80 m pour la pile P1 à 37,20 m pour la pile P16. La hauteur des fûts proprement dits, de section constante, varie, elle, de 2,07 m à 29,60 m. Pour les deux fûts les plus courts, sur les piles P1 et P2, en bordure du Canal de l'Ourcq et entre ce canal et les voies S.N.C.F., un traitement spécifique a été prévu : il consiste à les évider en leur partie centrale à la base, de façon à éviter le risque d'impression de masse qu'ils auraient pu donner et accroître ainsi l'effet de légèreté et de transparence recherché.

Chaque pile est équipée - à l'intérieur de son fût et sur toute sa hauteur - d'échelles métalliques à crinolines, avec paliers intermédiaires de sécurité, permettant d'accéder, depuis le bas, sur le dessus du chevêtre, et de là, à l'intérieur du tablier, et inversement.